



*Notre maison des
Sports de Pagaie
et
Le site olympique et
paralympique*

Un des piliers de l'héritage Paris 2024

NOTRE MAISON DES SPORTS DE PAGAIE

La construction de la Maison des Sports de Pagaie va constituer un des éléments fondamentaux de notre héritage PARIS 2024.

Longtemps étudié et reporté par les équipes précédentes, nous avons fait le choix de faire de ce projet une de nos priorités.

Cette maison, accueillera tous nos services et sera ouverte à toute notre tribu des payeurs et payeuses. Elle nous permettra d'assurer notre développement et notre rayonnement au cours de ce siècle et sans doute bien au-delà.

Située à l'entrée du stade olympique, elle en constituera la porte d'entrée et sera un véritable marqueur du territoire et l'expression de notre identité et de nos valeurs. Elle contribuera à faire de ce site le plus grand complexe au monde dédié la pratique des sports de pagaie.

POUR QUELS OBJECTIFS?

Permettre le développement de notre fédération et de ses services.

Contribuer à notre rayonnement national et international

Faciliter l'organisation de grands événements et accueillir la Tribu lors des jeux de PARIS 2024.

Apporter une complémentarité par rapport aux infrastructures du site olympique.

Anticiper les évolutions futures avec des possibilités d'extension.

LE CAHIER DES CHARGES

- Un projet en adéquation avec nos valeurs et nos moyens
- Accueillir nos membres de passage
- Accueillir nos services dans de bonnes conditions
- Organiser les réunions de nos instances et accueillir nos élus.
- Installer notre Institut National de Formation aux Sports de Pagaie
- Envisager l'installation d'instances européennes
- Accueillir des événements – cérémonies – jeux de PARIS 2024
- Prévoir des possibilités d'extensions futures
- Intégrer un logement de fonction
- Un projet HQE et qui anticipe les évolutions liées au réchauffement climatique à l'horizon 2050.

LE MODELE ÉCONOMIQUE

Cet investissement représente un montant de 6 587 802€, pour lequel nous souhaitons obtenir à minima un financement externe de 60% et un autofinancement de 40% (2 587 802€)

La conception du bâtiment nous permettra des mises à disposition à titre onéreux (salles de réunion et de réception) pour renforcer le modèle économique de son fonctionnement.

Le projet intègre un logement de fonction et nous permettra de mettre un terme au contrat de location en cours depuis plus de 20 ans.

Pour le siège de Joinville, deux options sont à valider par notre prochaine AG ordinaire:

- La location du siège avec l'acceptation de déduire toute ou partie des travaux engagés par le locataire sur le loyer perçu.
- La vente du siège (estimation 600 à 650K€).



Terres de jeux
Terres de pagaie
2024

LE CALENDRIER

Le concours d'architecte a permis de retenir 7 projets. Un pré-jury ouvert à toutes nos instances a permis de recueillir les avis.

Le jury (les collectivités, la direction technique, le BEx, le Conseil fédéral les délégués du personnel) a retenu de façon large le projet du studio Sanna Baldé en croisant l'ensemble des critères.

Le permis de construire sera déposé en décembre. Le bâtiment sera livré au second semestre 2023.



LA FFCK ET LE STADE NAUTIQUE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE D'ILE DE FRANCE A VAIRES-SUR-MARNE

La délégation de service public –DSP– concédée à l'UCPA pour la gestion de l'île de loisir Vaires-Torcy qui comprend le site olympique de Vaires arrive à son terme en avril 2021.

Dans le cadre de la nouvelle DSP nous avons manifesté notre volonté de faire partie de la SEM –Société d'Economie Mixte– initiée par la région Ile de France, et d'en devenir actionnaires. Ce point sera soumis à la validation de notre prochaine AG ordinaire. Ce choix nous permettra d'être pleinement associés aux décisions qui seront prises et qui concerneront en particulier le site olympique et paralympique de Vaires-Sur-Marne.